

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

RELATIVE À LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET À LA SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 1350)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AC122

présenté par

M. Caron, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 8

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-Nupes souligne à nouveau son opposition totale au projet de la holding de l'audiovisuel public. Cette holding est d'autant plus illégitime qu'elle suscite de la part des salariés de l'audiovisuel public des oppositions fortes et des appels à la grève.

Depuis l'annonce par Rachida Dati de son souhait de créer une holding de l'audiovisuel public, on assiste à la multiplication des prises de positions publiques et unanimes des syndicats contre le projet.

A titre d'illustration, dès le 26 mars 2024, un communiqué des sections CGT de l'audiovisuel public intitulé : « Avenir de l'audiovisuel public : la holding de tous les dangers », ils rappelaient les implications de cette holding : « une structure coûteuse, financée sur le dos des filiales, des injonctions à agir et pour ce faire une mise en concurrence des filiales entre elles. »

Dans une tribune publiée dans Libération le 16 avril dernier par les différentes sections syndicales SNJ de France Télévisions, Radio France, TV5 Monde, France Médias Monde et Arte, ils

dénoncent « un affaiblissement [de l'audiovisuel public], une réduction de voilure, une attaque contre ses missions ».

Encore dernièrement, les syndicats CFDT, CGT, FO, SNJ, SUD et UNSA de Radio France ont publié un communiqué le 26 avril dernier intitulé : « Non à la holding ! Non à toutes formes de fusion ! ». Ils « appellent à la mobilisation contre ce projet qui, à terme, va aboutir à la disparition de la radio de service public, de ses financements et, au final, de ses emplois ». Pour montrer leur opposition au projet, les syndicats appellent même à une grève les jeudi 23 et vendredi 24 mai - correspondant aux jours d'examen de la proposition de loi en séance. Cette réforme est symptomatique de la seule chose pour laquelle Emmanuel Macron et son Gouvernement sont spécialistes : gouverner contre les Français.